

Carrefour Marchandises Internationales

A l'attention de Hervé Gomichon
Directeur Qualité et Développement Durable
93 avenue de Paris
91300 MASSY

Paris, le 10 octobre 2017

Objet : suivi des engagements – contamination des aliments par les huiles minérales

Monsieur Gomichon,

Près de deux ans après la publication des résultats des tests menés par foodwatch sur plus de 120 produits, dont cinq produits du groupe Carrefour, nous souhaitons refaire le point avec vous et obtenir une mise à jour de votre plan d'action suite à votre dernier courrier en date du 21 novembre 2016.

Dans nos échanges, vous vous étiez notamment engagés à « éliminer les MOSH et MOAH des produits alimentaires ». Les actions que vous aviez annoncées entreprendre, dans des délais allant au plus tard jusqu'à la fin de l'année 2017, concernent notamment les sources et les niveaux de contamination des aliments.

Le groupe Carrefour fait partie des six distributeurs en France à avoir pris des engagements contre la contamination des aliments par les huiles minérales pour les MDD. A l'approche de la fin du calendrier d'exécution annoncé, nous souhaiterions donc connaître le résultat des actions menées à ce jour (nombre et catégories de produits, tests et contrôles, identification d'actions complémentaires, etc.) ainsi que celles que vous prévoyez de mettre en œuvre au cours des prochains mois.

De plus, avez-vous cherché à obtenir et obtenu des engagements du côté des marques nationales ?

Par ailleurs, la Commission européenne a demandé officiellement début 2017 aux Etats membres et aux fabricants de transmettre sur le dossier des huiles minérales toute donnée disponible à l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA). Le groupe Carrefour a-t-il transmis ses données dans le cadre de cet appel ?

Nous vous remercions par avance de bien **vouloir nous répondre d'ici le 20 octobre 2017.**

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur Gomichon, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart

Directrice générale, foodwatch France



Madame Karine Jacquemart
Directrice Générale
FOODWATCH
3, rue de l'arrivée
75749 PARIS

Objet : Qualité des emballages en carton : MOSH / MOAH

Massy, le 17 novembre 2017

Madame la Directrice Générale,

Nous accusons réception de votre courrier du 10/10/2017 dont nous vous remercions. Nous souhaitons par ce document vous transmettre un état des lieux précis à date sur les axes de travail partagés avec vous en novembre 2016, sur le sujet des MOSH et MOAH dans les emballages carton :

1 - Depuis fin 2015 et sur plus de 4000 produits alimentaires des secteurs frais et épicerie (1800 à fin 2016) qui comportent au minimum un élément en carton, nous avons substitué les encres d'impression en faveur d'encres à base d'huile d'origine végétale. Pour rappel ces encres dites à faible odeur et à basse migration sont exemptes de MOSH et MOAH. Nous contribuons en plus à la « dépollution » du cycle de vie des emballages carton lors du recyclage des fibres papiers/cartons. Les 18 derniers produits sont en cours de substitution, comme nous nous y étions engagés.

2 - Pour les 142 produits destinés spécifiquement aux enfants sous nos marques Carrefour Kid'S et Baby, emballés dans du carton en contact direct, nos fournisseurs utilisent à présent soit du carton à base de fibres vierges soit un élément barrière entre le carton et l'aliment (Réalisé depuis fin 2016)



3 – Nous avons étendu cette pratique à l'ensemble des produits en contact direct avec leur carton et notamment 46 produits des gammes épicerie : 44 sont maintenant emballés avec des cartons à base de fibres vierges et 2 ne font plus partie de nos assortiments (production arrêtée).

4 – Nous avons également demandé à tous nos fournisseurs que sur la base d'une analyse des risques, ils mettent en place un plan de maîtrise de leurs approvisionnements des emballages en carton afin de respecter scrupuleusement les seuils de présence des MOSH et MOAH pour nos produits (pour rappel : 2 mg/kg de produits pour les MOSH et Absence pour les MOAH).

5 – Enfin nous continuons notre démarche par un plan de surveillance en introduisant dans le plan de contrôles des produits Carrefour le contrôle des MOSH et MOAH. Ainsi, c'est plus de 40 analyses qui auront été réalisées avant fin 2017. A l'issue de ces analyses et si malgré l'application des mesures de garantie sur les cartons, nous devons constater des cas de dépassement, des recherches complémentaires devront être menées auprès de nos fournisseurs afin d'éliminer toutes autres sources de contamination en provenance des matières premières des produits.

6 – En parallèle nous continuons à contribuer auprès de la FCD au sein du Comité MCDA, Euro-commerce, les filières des Colles et Adhésifs, ainsi que CITEO pour les filières de recyclages des papiers et journaux.

Restant à disposition et à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Hervé GOMICHO
Directeur Qualité & Développement
Durable Groupe